SwissLife

Swiss Life *3a Start*

Epargne bancaire 3a avec garantie de l'objectif d'épargne flexible

Combinez une *épargne bancaire* du pilier 3a à une *garantie de l'objectif d'épargne tout en souplesse.*

Combinez une *épargne bancaire* du pilier 3a à une *garantie de l'objectif d'épargne flexible*

Vous voulez économiser des impôts tout en assurant votre avenir? Mais vous voulez aussi décider vous-même du montant et du moment de vos versements?

- Epargne bancaire 3a avec avantages fiscaux
- Combiner librement titres et compte
- Garantie de l'objectif d'épargne flexible

«Swiss Life 3a Start» allie épargne bancaire du pilier 3a et garantie de l'objectif d'épargne à la carte. Vous décidez librement quel montant doit être alloué à votre compte 3a, et combien vous souhaitez investir dans des titres. De plus, vous pouvez opter pour une prévoyance risque flexible. Vous associez ainsi la sécurité d'un compte rémunéré aux opportunités de rendement des titres et aux avantages d'une assurance risque.

Vos avantages en bref

- Economies d'impôts: vous pouvez déduire les montants versés de votre revenu imposable. Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit.
- Liberté de choix pour les versements: vous décidez quand et combien vous souhaitez verser.
- Répartition au choix: vous définissez la répartition de vos versements entre dépôt de titres et compte. Vous pouvez la modifier à tout moment.
- Couverture flexible: vous pouvez inclure ou exclure, augmenter ou réduire une garantie de l'objectif d'épargne selon vos besoins.

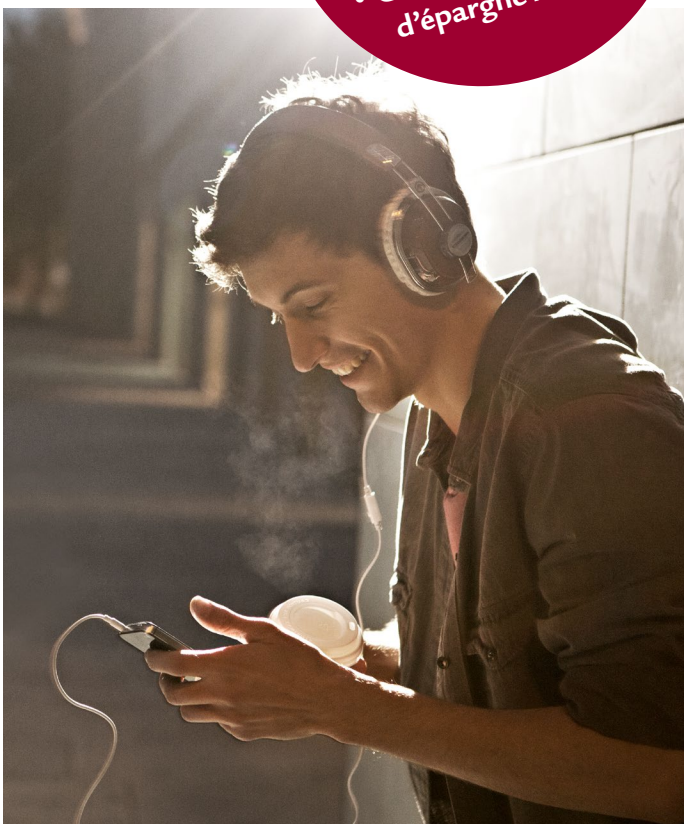

Swiss Life 3a Start: l'essentiel en bref

Compte/dépôt de prévoyance 3a
- Compte et/ou dépôt bancaire 3a
- Versement sur le compte/le dépôt au choix
- Versements possibles jusqu'au seuil maximum de déduction fiscale annuelle dans le pilier 3a

Garantie de l'objectif d'épargne
- Garantie de l'objectif d'épargne en cas d'incapacité de gain résultant d'un accident ou d'une maladie
- Inclusion/exclusion de la couverture comme souhaité
- Libre détermination et possibilité de modifier le montant de la couverture

Placements de premier choix

Le dépôt de prévoyance de Swiss Life 3a Start exploite des groupes de placement de la Fondation de placement Swiss Life, jusqu'à présent réservés aux investisseurs institutionnels. Notre fondation de placement compte parmi les meilleures du marché: en termes de rendement net, elle se situe en haut du classement par rapport aux autres fondations de placement. A propos: la caisse de pensions des collaborateurs Swiss Life s'appuie – non sans raison – sur les mêmes éléments de placement.

Les placements sont en premier lieu opérés dans les catégories admises par la LPP, dont 30% maximum en devises. Les obligations sélectionnées répondent à une exigence de notation de A au minimum.

A propos de la Fondation de placement Swiss Life

- Fondation exonérée d'impôts (fondée en 2001) pour le placement collectif et la gestion de capitaux de prévoyance.
- Membre de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (KGAST) dont elle respecte les directives en matière de qualité
- Dans le top 5 des 48 fondations de placement suisses KGAST avec une fortune brute d'environ 18 milliards de francs
- Environ 700 caisses de pensions et fondations collectives, soit près d'une institution de prévoyance suisse sur deux comme investisseurs
- Offre complète avec environ 50 groupes de placement dans toutes les classes d'actifs et toutes les philosophies de placement dans le domaine des titres et des valeurs réelles
- La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Swiss Life comme investisseur d'ancrage majeur

Double offre avec deux lignes de produits

Ligne de produits: LPP-Mix Classic (Swiss Life Best Select Invest Plus®)
- Accès aux compétences clés de Swiss Life Asset Managers dans la gestion active de l'immobilier, des obligations et des actions ainsi que dans les décisions tactiques d'allocation, sur la base de l'Economic Research interne
- Combinaison de stratégies actives et indexées dans le domaine des actions selon une approche core-satellite, avec implication des gestionnaires de fortune actifs les plus qualifiés
- Sélection systématique et objective des gestionnaires de fortune les plus qualifiés avec surveillance constante par un investment controller indépendant

Ligne de produits: LPP-Mix Index Solutions
- Large offre de groupes de placement mixtes indexés avec des fonds en obligations, en actions et en fonds immobiliers suisses
- Gestion assurée par l'équipe de spécialistes en produits indexés de Swiss Life Asset Managers

Les stratégies suivantes sont à votre disposition:
- *LPP-Mix 15 / LPP-Mix Index 15*
  L'investissement maximal en actions est fixé à 20%.
- *LPP-Mix 25 / LPP-Mix Index 25*
  L'investissement maximal en actions est fixé à 35%.
- *LPP-Mix 35 / LPP-Mix Index 35*
  L'investissement maximal en actions est fixé à 45%.
- *LPP-Mix 45 / LPP-Mix Index 45*
  L'investissement maximal en actions est fixé à 50%.
- *LPP-Mix 75 / LPP-Mix Index 75*
  L'investissement maximal en actions est fixé à 85%.

En bref: *faits et chiffres*

L'offre

Compte/dépôt de prévoyance 3a	Mode d'épargne bancaire	Compte/dépôt de prévoyance 3a
	Possibilités de placement	Groupes de placement mixtes de la Fondation de placement Swiss Life
	Rémunération du compte	www.swisslife.ch/fr/3a-start
	Institution de prévoyance	Fondation de prévoyance 3a Swiss Life
	Banque gestionnaire du compte/du dépôt	Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
	Négoce de titres	Au moins une fois par semaine
	Placement sur compte	Banque Migros SA
	Ages	Age d'entrée: 18 ans minimum Age terme maximum: 5 ans après l'âge de référence ordinaire
Garantie de l'objectif d'épargne	Type d'assurance	Garantie de l'objectif d'épargne dans le cadre de la prévoyance liée (3a) sous forme de rente
	Financement	Prime mensuelle en CHF, payée directement à partir du compte/du dépôt de prévoyance 3a
	Prestation	• Rente visant à garantir l'objectif d'épargne en cas d'incapacité de gain résultant d'une maladie ou d'un accident • La prestation est versée à compter de la survenue de l'incapacité de gain et jusqu'à l'âge de référence ordinaire
	Ages	Age d'entrée: 18 ans minimum Age terme maximum: âge de référence ordinaire

Vos avantages

Avantages fiscaux pilier 3a	• Les montants versés peuvent être déduits du revenu imposable dans le cadre de la prévoyance liée • Tous les avoirs du pilier 3a, y compris les rendements, sont exonérés d'impôt pendant la durée du contrat • La rente de garantie de l'objectif d'épargne est imposée avec le reste du revenu
Flexibilité	Vous décidez vous-même si vous souhaitez effectuer un versement, et pour quel montant
Possibilités de combinaison	• Le compte/dépôt de prévoyance 3a peut être combiné à une assurance de garantie de l'objectif d'épargne • La répartition des versements sur le compte/le dépôt de prévoyance peut être choisie librement
Placement attrayant	Frais peu élevés grâce au recours à des catégories de placement institutionnelles

Un partenaire fiable

Swiss Life propose Swiss Life 3a Start en collaboration avec *Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG.*
Fondée en 1868, cette banque privée dispose d'une grande expérience dans les affaires de prévoyance avec les clients privés.

Vous êtes-vous déjà posé *ces questions?*

- Comment puis-je réaliser des économies d'impôts?
- Puis-je optimiser ma couverture maladie?
- Quels sont les placements qui me conviennent le mieux?
- Comment assurer mon partenaire?
- Quels seront mes revenus en cas d'incapacité de gain?
- Puis-je me permettre de réaliser mon rêve immobilier?

Nous vous aidons volontiers à trouver les réponses et les solutions qui vous conviennent. Contactez-nous!

Informations supplémentaires *et conseil individualisé*

Swiss Life Start 3a vous tente? Vous avez des questions ou souhaitez obtenir des informations supplémentaires? Votre conseiller vous répondra volontiers. Ou n'hésitez pas à vous renseigner sur www.swisslife.ch/fr/3a-start.

Le présent document est destiné à des fins de marketing et d'information. Les informations qu'il contient ne constitue aucunement une offre ou une recommandation pour l'achat ou la vente de placements, l'exécution de transactions ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis et se fonde en partie sur des sources publiques et des données de tiers. Toutefois, Swiss Life décline toute garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité en cas de pertes consécutives à leur utilisation. Toute réclamation du preneur de prévoyance concernant des ordres, toute contestation de relevés de compte ou de dépôt ainsi que toute autre communication doivent être adressées par écrit à la Fondation de prévoyance 3a Swiss Life, c/o Swiss Life Wealth Management SA, Service Center, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, immédiatement après réception de l'avis correspondant, mais au plus tard dans les quatre semaines. En l'absence de notification, les informations indiquées sont considérées comme confirmées et acceptées. Vous trouverez de plus amples informations sur le produit et sur les placements collectifs disponibles dans le cadre du produit à l'adresse www.swisslife.ch/3a-start. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein. Les personnes domiciliées aux Etats-Unis ou dans leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices d'une autorisation de séjour aux Etats-Unis ne sont pas autorisées à acquérir ou à se faire transmettre les prestations ou placements susmentionnés, ni directement ni indirectement.

SwissLife

Nous permettons à chacun de construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix.

Fondation de prévoyance 3a Swiss Life
c/o Swiss Life Wealth Management SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale, 8022 Zurich
www.swisslife.ch/fr/3a-start

130366 - 05.2025